



Gestion des déchets

Vallée Sud - Grand Paris (VSGP) exerce depuis le 1er janvier 2016 la compétence de la gestion des déchets ménagers et assimilés en lieu et place des communes, selon les obligations de la loi. Le service s'inscrit dans le cadre d'un marché commun de collecte des déchets conclu par VSGP.

LE CALENDRIER DES COLLECTES

La collecte des déchets est organisée par Vallée Sud - Grand Paris.

Retrouvez toutes les informations concernant la collecte des déchets dans le guide du tri téléchargeable ci-dessous et sur : www.valleesud.fr/fr/environnement-la-gestion-des-dechets

La collecte des bacs de tri sélectif et des ordures ménagères a lieu le matin à partir de 6h ou l'après-midi à partir de 15h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h pour la collecte du matin et avant 15h pour la collecte de l'après-midi. Pour ne pas gêner la circulation des piétons, merci de rentrer vos bacs le plus tôt possible après la collecte.

> Pour toute question : Vallée Sud - Grand Paris au 0800 02 92 92 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h) ou [en consultant cette page du site Internet de VSGP](#).

Afin d'optimiser la collecte des déchets, il est nécessaire de ne pas laisser les conteneurs sur le trottoir et de respecter les jours de ramassage des bacs. À défaut, l'habitant s'expose à Sceaux à une verbalisation de 35 €.

Pour toute demande de remplacement ou de réparation de bac, il est nécessaire de s'adresser

à Vallée Sud - Grand Paris qui a en charge la gestion des déchets sur la commune.

COLLECTE DES ÉLECTROMÉNAGERS



Déchets acceptés : Petits et gros électroménagers : fours, lave-linge, réfrigérateurs, congélateurs, chauffe-eau, téléphones, portables, jouets à piles, matériel de bricolage, écrans (TV, ordinateurs)...

Un Déchet d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE), doit être déposé soit en point de collecte de DEEE, soit auprès des magasins qui commercialisent ces matériels. **La reprise est obligatoire et gratuite**, même lors d'une livraison et commande par internet.

UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT

Qu'ils soient fonctionnels, à réparer ou à recycler, vos gros équipements sont repris gratuitement et sur rendez-vous. 35 % des appareils sont réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire, partenaire d'Ecosystem, ou à défaut sont recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

Pour prendre rendez-vous : jedonnemonelectromenager.fr

Pour plus d'informations : <https://www.sceaux.fr/actualites/votre-gros-electromenager-collecte-gratuitement-au-sein-de-votre-domicile-a-sceaux>

DANS LA RUBRIQUE : «CADRE DE VIE»

- > DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT
- > MOBILITÉ ET STATIONNEMENT
- > HABITAT
- > URBANISME
- > TRAVAUX
- > PRÉVENTION, MÉDIATION ET TRANQUILLITÉ URBAINE
- > MES DÉMARCHES

RESSOURCES

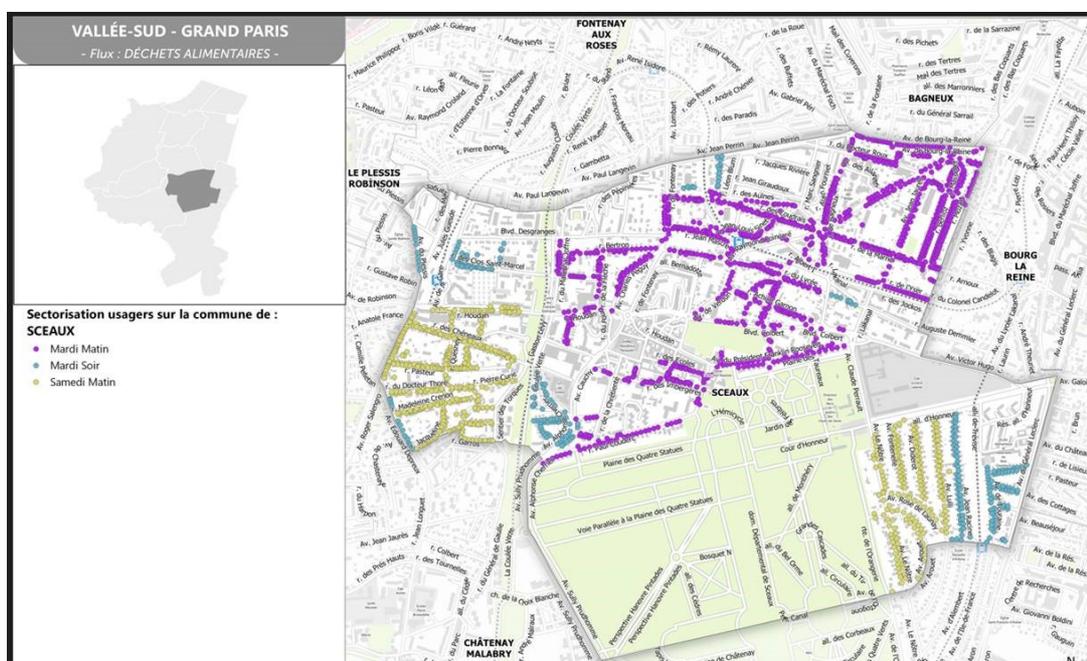
La collecte des déchets

> Les guides du tri et calendriers de collecte des déchets VSGP 2024

📄 Arrêté sur la collecte des déchets (765.36 Kb.)

📄 Téléchargez le guide de la collecte des déchets à Sceaux 2024 (10.56 Mb.)

CARTOGRAPHIE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES À PARTIR DU 1ER JANVIER 2024



[Cliquer sur la vignette pour l'agrandir](#)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HODAN

92330 - SCEAUX

 01 41 13 33 00

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS